

## FORMATION : TITRE PROFESSIONNEL

### Technicien Traitement des eaux

Code RNCP 34506

<p><b>Le métier préparé</b></p> 	<p>La personne peut assurer <b>le fonctionnement de systèmes de production d'eau potable ou spécifique et de traitement des eaux usées domestiques ou industrielles.</b></p> <p>Elle peut intervenir dans trois grands domaines : la production d'eau potable, la production d'eaux spécifiques pour les entreprises (eaux de refroidissement...) ou le grand public (campings...), le traitement des eaux usées (station d'épuration...) et des boues d'épuration.</p>
<p><b>Profils et prérequis</b></p> 	<p>Pour le Titre Professionnel Technicien Traitement des eaux, il faut être âgé(e) de 18 ans à l'entrée de la formation et être titulaire du permis de conduire.</p> <p><b>Aucun diplôme n'est demandé.</b></p>
<p><b>Objectifs de la formation</b></p> 	<p>Le Titre Professionnel Technicien Traitement des Eaux permet de/d'obtenir les compétences professionnelles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser des échantillons d'eau et de boues ;</li> <li>- Conduire différents procédés de traitement d'eaux et de boues ;</li> <li>- Maintenir des installations de traitement d'eaux et de boues.</li> </ul>

<p><b>Organisation et durée de la formation</b></p> 	<p><b>Période de formation :</b></p> <p>La formation est en alternance et se déroule <b>entre 10 et 12 mois.</b></p> <p>La durée de formation en centre est de <b>17 semaines, soit 583 heures</b></p> <p>La durée en entreprise est de <b>26 semaines.</b></p> <p><b>Lieu de formation :</b> CFA d’Ahun (au sein de l’EPLEFPA de la Creuse)</p>
<p><b>Contenu de la formation</b></p> 	<p><b>Formation théorique :</b></p> <p><b>La formation est découpée en 3 blocs de compétences :</b></p> <p><b>CP 1 : Prélèvement des échantillons d’eaux et de boues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mode de prélèvement, matériel d’analyse, manipulation de base</li> <li>• Sécurité, hygiène, réglementation</li> </ul> <p><b>CP 2 : Réalisation des analyses des échantillons d’eaux et de boues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle et analyse des eaux potable, usée, des rejets et des boues.</li> <li>• Base en chimie et microbiologie</li> <li>• Sécurité, hygiène, réglementation</li> </ul> <p><b>CP3 : Interprétation des résultats des analyses d’eaux et de boues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation et conclusion</li> <li>• Réglementation</li> </ul> <p><b>CP4 : Conduite d’une installation de production et de traitement d’eaux par procédés physico-chimiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de procédés physico-chimique d’installation et procédés en eau potable</li> <li>• Procédés industriels de traitement des eaux usées</li> </ul> <p><b>CP5 : Conduite d’une installation de traitement biologique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Type d’installation et procédés collectifs classiques (boues activées/biofiltres/filières rurales/méthanisation)</li> <li>• Assainissement Non Collectif</li> </ul>

**CP6 : Conduite d'une installation de traitement de boues d'épuration**

- Type d'installation et procédés

**CP7 : Réalisation de l'entretien courant des instruments de prélèvement et de mesure utilisés dans les installations de traitement des eaux et des boues**

- Conduite et maintenance, suivi des paramètres et prise de décision en cas d'anomalie

**CP8 : Réalisation des opérations de maintenance préventive et curative des équipements de traitement des eaux et des boues**

- Télégestion appliquée
- Maintenance mécanique des équipements de stations de traitement
- Electrotechnique, automatisme
- CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confinés)
- Habilitation chlore
- Habilitation électrique
- Hydraulique de base et pompes

**CP9 : Réalisation des opérations de maintenance préventive et curative des réseaux de collecte et de distribution des eaux.**

- Réseaux
- Maintenance mécanique des équipements de réseaux
- Entretien et maintenance, suivi de réseau, lecture de plan

**Autres blocs :**

- Suivi et accompagnement
- Communication professionnelle et organisationnelle

**Formation pratique :**

**17 semaines en centre de formation et 26 semaines en entreprise**

Mise en situation pratique avec application des méthodes de diagnostic et d'analyse d'un système de production ou de traitement des eaux et des boues

**Evaluation**

**15 évaluations en cours de formation** : Référencées dans un livret d'évaluation construit en amont de la formation, à évaluer par les

	<p>formateurs au cours de la formation en centre</p> <p><b>Session d'examen (5 épreuves) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaire professionnel type QCM (2 heures)</li> <li>• Entretien technique, sur les réponses apportées au questionnaire (10 minutes)</li> <li>• Mise en situation professionnelle (5 heures)</li> <li>• Questionnaire à partir de production (40 minutes) (type mémoire de stage)</li> <li>• Entretien final (20 minutes)</li> </ul> <p>Pour la session d'examen, chaque candidat sera évalué par un jury constitué de deux professionnels du domaine de l'eau.</p>
<p><b>Certification</b></p> 	<p>L'obtention du diplôme (Niveau IV) se fait après délibération du jury en fonction des résultats des évaluations contenues dans le livret d'évaluation en cours de formation, du livret du dossier professionnel et des résultats des différentes épreuves de la session d'examen.</p> <p>Il est délivré par <b>le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.</b></p>
<p><b>Méthodes et suivi pédagogique</b></p> 	<p>L'objectif pédagogique principal est de développer <b>l'opérationnalité en situation professionnelle</b>. Les cours ont lieu en présentiel avec des visites d'entreprises de production ou de traitement des eaux, de méthanisation...</p> <p>Les périodes en entreprises feront l'objet d'une restitution de vécus à chaque retour en centre. Une visite par an en entreprise et un contact par téléphone seront effectués par un référent de formation pour l'ensemble des périodes de mises en situations professionnelles.</p> <p>Nous nous engageons à développer une démarche réflexive auprès de nos apprenants dans le cadre des analyses de pratiques professionnelles et de retour d'expérience.</p> <p>Nous pouvons nous appuyer sur nos propres installations et celles de nos partenaires pour les parties pratiques, l'utilisation de chiffres technico-économiques, l'utilisation de données issus de l'exploitation de sites.</p>

<p><b>L'équipe pédagogique</b></p> 	<p>Le ou la coordonnateur/trice pédagogique de la formation en collaboration avec le secrétariat pédagogique prend en charge le recrutement des alternants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours. Il ou elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Il ou elle coordonne les interventions des professionnels.</p> <p>Les formateurs/trices sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence.</p>
<p><b>Les plus de la formation au CFA / CFPPA d'Ahun</b></p> 	<p>Les plus de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat avec <b>l'Office International de l'Eau</b> pour la formation TP</li> <li>- Réseau de maîtres d'apprentissage depuis plus de 20 ans</li> <li>- Pédagogie de mise en situation professionnelle des apprenants en centre et en entreprise</li> <li>- Installations pédagogiques variées de très grande qualité</li> </ul>
<p><b>Coût de la formation / modes de financement</b></p> 	<p>Le <b>coût de la formation dépend de la voie d'accès à la formation choisie</b> par l'apprenant.</p> <p>Toutes les demandes de devis peuvent être effectuées à l'adresse mail suivante :</p> <p>Demande devis : <a href="mailto:marine.tourtaud@educagri.fr">marine.tourtaud@educagri.fr</a></p> <p>Par ailleurs, en cas de difficultés personnelles périphériques à la formation, nos équipes sont mobilisées pour aider au montage de dossiers issus du fond social.</p> <p>Enfin, certaines voies d'accès à la formation induisent des rémunérations. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pédagogique ou le coordonnateur de la formation pour obtenir des informations supplémentaires quant aux différentes modalités possibles.</p>
<p><b>Voies d'accès à la formation et inscription</b></p>	<p>La formation BPJEPS Mention « Pêche de loisirs » est accessible selon modalités par <b>les différentes voies</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat ou période de professionnalisation</li> <li>- Apprentissage</li> </ul>

	<p>- VAE</p> <p>L'accès à tout ou partie de la formation (bloc de compétence) n'est pas possible actuellement. Nous contacter pour toute autre modalité d'accès.</p> <p><b>Pour toute inscription</b> à la formation dans une des voies mentionnées ci-dessus, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat pédagogique.</p>
<p><b>Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap</b></p> 	<p>Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de Handicap. Nous disposons de référentes Handicap pour vous conseiller et vous orienter vers les meilleures solutions pour adapter la formation à votre situation :</p> <p>Au niveau du CFPPA (Formation pour adultes) : <a href="mailto:caroline.esposito@educagri.fr">caroline.esposito@educagri.fr</a> – 05 55 81 48 90          Au niveau du CFA (Formation par apprentissage) : <a href="mailto:stephanie.grandet@educagri.fr">stephanie.grandet@educagri.fr</a> – 05 55 81 48 91</p>
<p><b>Locaux mis à disposition</b></p> 	<p><b>Le CFPPA vous accueille</b> dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.</p> <p><b>Le CFA vous accueille</b> dans ses locaux ouverts au public le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 puis du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.</p> <p>Les locaux comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques.</p> <p>Des chambres peuvent-être proposée et un accès au réfectoire du lycée est proposé. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique pour connaître l'ensemble des modalités y compris tarifaires.</p>

<p><b>Pour plus d'informations</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="mailto:marine.ridoire@educagri.fr">marine.ridoire@educagri.fr</a> : Coordinatrice de la formation TP TTE</li> <li>• <a href="mailto:anne.marceron@educagri.fr">anne.marceron@educagri.fr</a> : Secrétaire pédagogique de la formation TP TTE en contrat de professionnalisation</li> <li>• <a href="mailto:stephanie.grandet@educagri.fr">stephanie.grandet@educagri.fr</a> : Secrétaire pédagogique référente de la formation TP TTE par apprentissage</li> <li>• <a href="mailto:marine.tourtaud@educagrifr">marine.tourtaud@educagrifr</a> : Demande de devis</li> </ul>		
<p><b>Nos coordonnées</b></p> 	<p style="text-align: center;"> <b>EPLEFPA de la Creuse</b>            CFA DE LA CREUSE            CFPPA DE LA CREUSE  <b>Le Chaussadis</b>  <b>23150 AHUN</b>    <a href="https://ahun.educagri.fr/">https://ahun.educagri.fr/</a> </p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td data-bbox="430 746 1308 860"> <p> <b>CFA :</b>  <b>Tel 05.55.81.48.91</b>  <b>Mail : <a href="mailto:cfa.ahun@educagri.fr">cfa.ahun@educagri.fr</a></b> </p> </td> <td data-bbox="1308 746 2172 860"> <p> <b>CFPPA :</b>  <b>Tel 05.55.81.48.90</b>  <b>Mail : <a href="mailto:cfppa.ahun@educagri.fr">cfppa.ahun@educagri.fr</a></b> </p> </td> </tr> </table>	<p> <b>CFA :</b>  <b>Tel 05.55.81.48.91</b>  <b>Mail : <a href="mailto:cfa.ahun@educagri.fr">cfa.ahun@educagri.fr</a></b> </p>	<p> <b>CFPPA :</b>  <b>Tel 05.55.81.48.90</b>  <b>Mail : <a href="mailto:cfppa.ahun@educagri.fr">cfppa.ahun@educagri.fr</a></b> </p>
<p> <b>CFA :</b>  <b>Tel 05.55.81.48.91</b>  <b>Mail : <a href="mailto:cfa.ahun@educagri.fr">cfa.ahun@educagri.fr</a></b> </p>	<p> <b>CFPPA :</b>  <b>Tel 05.55.81.48.90</b>  <b>Mail : <a href="mailto:cfppa.ahun@educagri.fr">cfppa.ahun@educagri.fr</a></b> </p>		

## INDICATEURS DE LA FORMATION

<i>Données de la session 2022-2023</i>	
Taux de réussite aux examens	60%
Taux de satisfaction des apprenants	90%
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois ( <i>sortants 2022</i> )	Pas d'information
Taux de poursuite d'étude	Pas d'information
Taux d'interruption en cours de formation	0%
Taux de rupture des contrats d'apprentissage	0%



Plaquette de la formation – CFA / CFPPA



Plaquette VAE